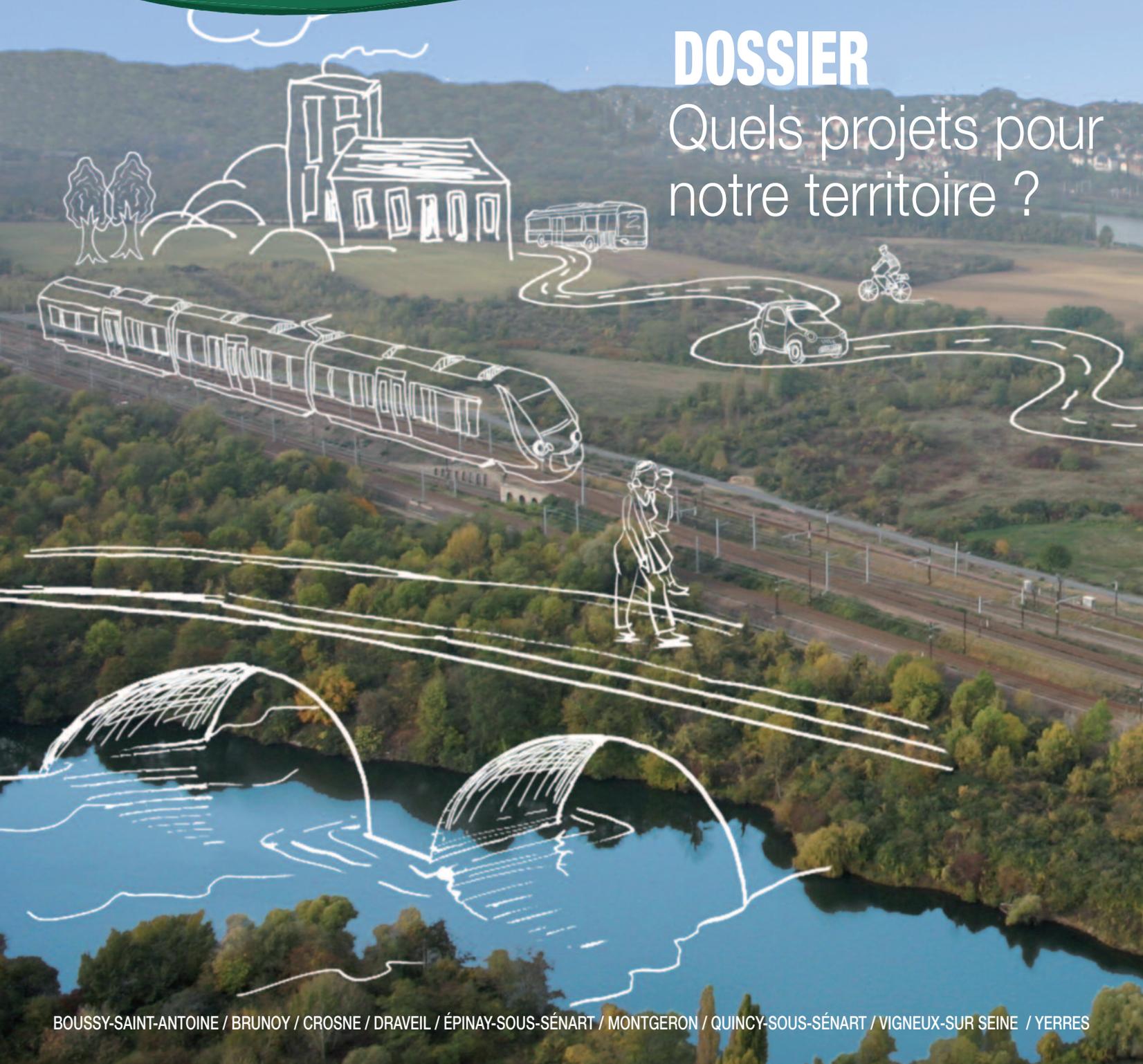


VAL D'YERRES DE SEINE magazine

Le magazine de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

DOSSIER

Quels projets pour
notre territoire ?



Sommaire

ACTUS

Votre agglo en un clic !

Opération citoyenne

Rencontre entreprises à Montgeron

Le Cyrano réussit sa rentrée

Infos travaux

Saison culturelle



DOSSIER

Le projet de territoire

Construire ensemble l'avenir de notre territoire

Trois instances de consultation

Questionnaire «Le projet de territoire»

UN PEU D'HISTOIRE
TRIBUNE LIBRE



Val d'Yerres Val de Seine Magazine

Directeur de la publication : Jean-Philippe Tanguy **Rédacteur en chef :** Jérémy Renaud - **Rédaction :** Jérémy Renaud, Dominique Hatton - **Photographies :** Martine Médaille - **Conception graphique :** Stéphane Mélard - Véronique Salon - **Nombre d'exemplaires :** 70 000 - **Dépôt légal :** 6665P - **Fabrication et impression :** Imprim plus - 91560 Crosne Tél. : 01 69 49 26 32 - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement par un imprimeur agréé.

Edito



Nicolas DUPONT-AIGNAN

Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

Dans quel territoire voulons-nous vivre ?

L'enfer quotidien des RER bondés, le temps perdu chaque jour dans les embouteillages, les menaces de bétonnage du Grand Paris... les préoccupations ne manquent pas pour les habitants des communes du Val d'Yerres Val de Seine ! Cependant, nous sommes aussi heureux de pouvoir profiter d'un cadre de vie où il fait bon vivre, bordé par deux magnifiques forêts et animé par des services publics de qualité.

La bataille politique et la mise en place administrative de la fusion décidée par l'État des deux anciennes Communautés d'Agglomération, l'ex-Val d'Yerres et l'ex-Sénart Val de Seine, sont désormais derrière nous. Nous devons maintenant aller de l'avant pour créer une collectivité utile pour tous, qui respecte la liberté des communes tout en portant des projets concrets qu'aucune ne pourrait réaliser seule.

Notre territoire a ses défis et ses acquis, ses contraintes et ses atouts, c'est tout l'enjeu du projet de territoire que nous devons construire ensemble pour les années à venir. La résolution de certains problèmes, notamment les transports et le développement économique, demande un travail de longue haleine. Aussi les grandes décisions et les choix majeurs doivent se faire rapidement.

« Dans quel territoire je veux vivre demain avec ma famille ? » voici la question simple qui est posée à chacun d'entre nous et à laquelle nous devons collectivement répondre. C'est pourquoi, l'ensemble des élus communautaires ont souhaité directement interroger les citoyens. Vous trouverez ainsi dans ce magazine un dossier pour vous informer et un questionnaire, également disponible en ligne sur notre site internet.

Notre défi est double. Nous devons améliorer la qualité de vie des habitants tout en dépensant moins et mieux les deniers publics. Or, c'est en étant au plus proche de vos préoccupations quotidiennes que des économies de bon sens peuvent être réalisées tout en renforçant la qualité de service.

Ce Projet de territoire permettra de raisonner en vraie Communauté d'Agglomération afin de ne pas rater le développement économique. Nous sommes au cœur d'espaces dynamiques, entre le pôle d'Orly, le Grand Paris, Evry et Melun. A nous d'en profiter et de mettre en avant nos atouts, à commencer par notre environnement et l'attractivité économique de nos villes, pour renforcer l'emploi. Posons également de nouvelles bases dans le domaine de la cohésion sociale pour que les communes de l'Agglomération se développent ensemble et de façon cohérente.

Vous l'aurez compris, votre nouvelle Communauté d'Agglomération souhaite partir sur des bases saines. C'est pourquoi, je vous invite à répondre massivement au questionnaire que nous vous soumettons. L'heure est à la mobilisation. Il en va de l'avenir de notre territoire.

Enfin, vous remarquerez que votre magazine se renouvelle dans le but de mieux vous informer tout en réalisant des économies. Une formule allégée qui va à l'essentiel. Faire mieux avec moins, tel est notre objectif.

Fidèlement,

Nicolas Dupont-Aignan

Actualités

[Nous suivre](#)

VOTRE AGGLO en un clic !

► Nouveau site internet pour tous



Depuis le 6 juillet, votre Communauté d'Agglomération est dotée d'un nouveau site internet.

Il regroupe l'ensemble des informations (actualités, agendas, équipements...) des ex-Val d'Yerres et Sénart Val de Seine.

Pour tout savoir sur votre territoire rendez-vous sur :

<http://www.vyvs.fr>

► Nouveau portail pour les bibliothèques de vos villes

Les 6 bibliothèques communautaires sont désormais constituées en réseau pour vous offrir un panel élargi de livres, revues, CD, DVD et de services.

Une carte d'abonnement unique et gratuite est mise en place, vous donnant accès aux collections de toutes les bibliothèques de l'Agglomération.



Retrouvez toutes les informations utiles sur le nouveau site :

<http://bibliotheques.vyvs.fr>

Environnement

OPÉRATION CITOYENNE du dimanche 27 novembre



Forêt de Sénart : grande opération citoyenne de ramassage des déchets sur les abords de la route nationale 6.

Fort de son succès en février dernier, le nettoyage des abords de la route nationale 6 se poursuit le dimanche 27 novembre 2016 entre la Pyramide de Brunoy et la Croix de Villeroy.

Profitant de la fermeture d'une partie de la route, les usagers de la forêt sont conviés à participer à ce chantier nature. Equipés de sacs, de gants et de pinces, les volontaires y ramasseront les divers déchets abandonnés sur le sol.

Dans la continuité du chantier organisé en février dernier, ce nettoyage se concentrera sur la partie située entre la Pyramide de Brunoy et le carrefour de la Croix de Villeroy. Toute personne bénévole peut y prendre part. Pour cela, il faut se rendre directement sur l'un des deux sites d'accueil proposés par les organisateurs : le pont du carrefour de la Croix de Villeroy et la Pyramide de Brunoy.

Pour les participants, il sera possible de stationner sur les parkings de la STRAV à Brunoy (19 route nationale, Brunoy) et autour de la Croix de Villeroy.

Organisée en plein air, il est recommandé de prévoir un équipement adapté pour cette manifestation : chaussures montantes, vêtements chauds, gants, gilets jaunes.

Renseignements : **01 60 47 94 20 - accueil@vyvs.fr**

Economie

RENCONTRE ENTREPRISES à Montgeron



Le club « Entreprendre entre Yverres et Seine » donnait rendez-vous à toutes les entreprises du territoire le 15 novembre à l'Astral de Montgeron.

Le principe est simple : faire un maximum de contacts en un minimum de temps, le tout dans une ambiance conviviale.

Sous la forme d'une rencontre, plus d'une centaine de participants ont pu se présenter et

échanger avec d'autres entrepreneurs en 3 minutes autour de tables composées de huit personnes.

Fort du succès des précédentes éditions, ce rendez-vous avait pour thématique « Le handicap en entreprise ».

La soirée s'est conclue par un discours des élus et des acteurs économiques de la Communauté d'Agglomération.

Cinéma

LE CYRANO réussit sa rentrée



Le cinéma Cyrano géré par la Communauté d'Agglomération du Val d'Yverres Val de Seine a rouvert ses portes depuis la rentrée. Sa fermeture estivale a permis la rénovation du hall et des sanitaires, ainsi que le changement du système de traitement d'air et du chauffage pour un coût de 269 000 euros.

Dans son unique salle de 350 places, il propose une programmation hebdomadaire qui privilégie le cinéma d'auteur, la découverte des jeunes réalisateurs, les cinématographies innovantes et le cinéma documentaire. Classé Art et Essai, ce cinéma propose chaque mois des animations diversifiées.

Au cœur de Montgeron, le cinéma Cyrano participe activement à l'animation culturelle de la ville depuis 1935.



Infos TRAVAUX

► Espace René Fallet à Crosne



L'espace René Fallet de Crosne, a profité de la trêve estivale pour installer une nouvelle climatisation et une chaudière.

Coût : 155 700 euros

► Stade des Bergeries



Les amateurs de football peuvent profiter du nouveau terrain du stade des Bergeries entre Vigneux-sur-Seine et Draveil. Une pelouse artificielle a remplacé l'ancienne, permettant une réduction des coûts d'entretien pour une pratique régulière en toute saison.

Coût : 406 000 euros

► Conservatoire de Draveil



Le chantier de mise aux normes du site de l'Orangerie est terminé. L'ensemble des salles a ainsi bénéficié d'un ravalement et l'accessibilité des personnes handicapées a été facilitée.

Coût : 387 000 euros



SAISON CULTURELLE 2016/2017

**C'est parti
pour une nouvelle saison !**

Le coup d'envoi de la saison culturelle 2016-2017 du Val d'Yerres Val de Seine a été donné vendredi 16 septembre au CEC Théâtre de Yerres. C'est l'humoriste aux talents multiples Christelle Chollet qui a lancé la saison avec son nouveau spectacle « Comic-Hall ».

De nombreux artistes populaires sont encore attendus dans nos salles cette année, parmi lesquels Dany Boon, Lara Fabian, Michel Sardou, François-Xavier Demaison, Thomas Dutronc et bien d'autres.

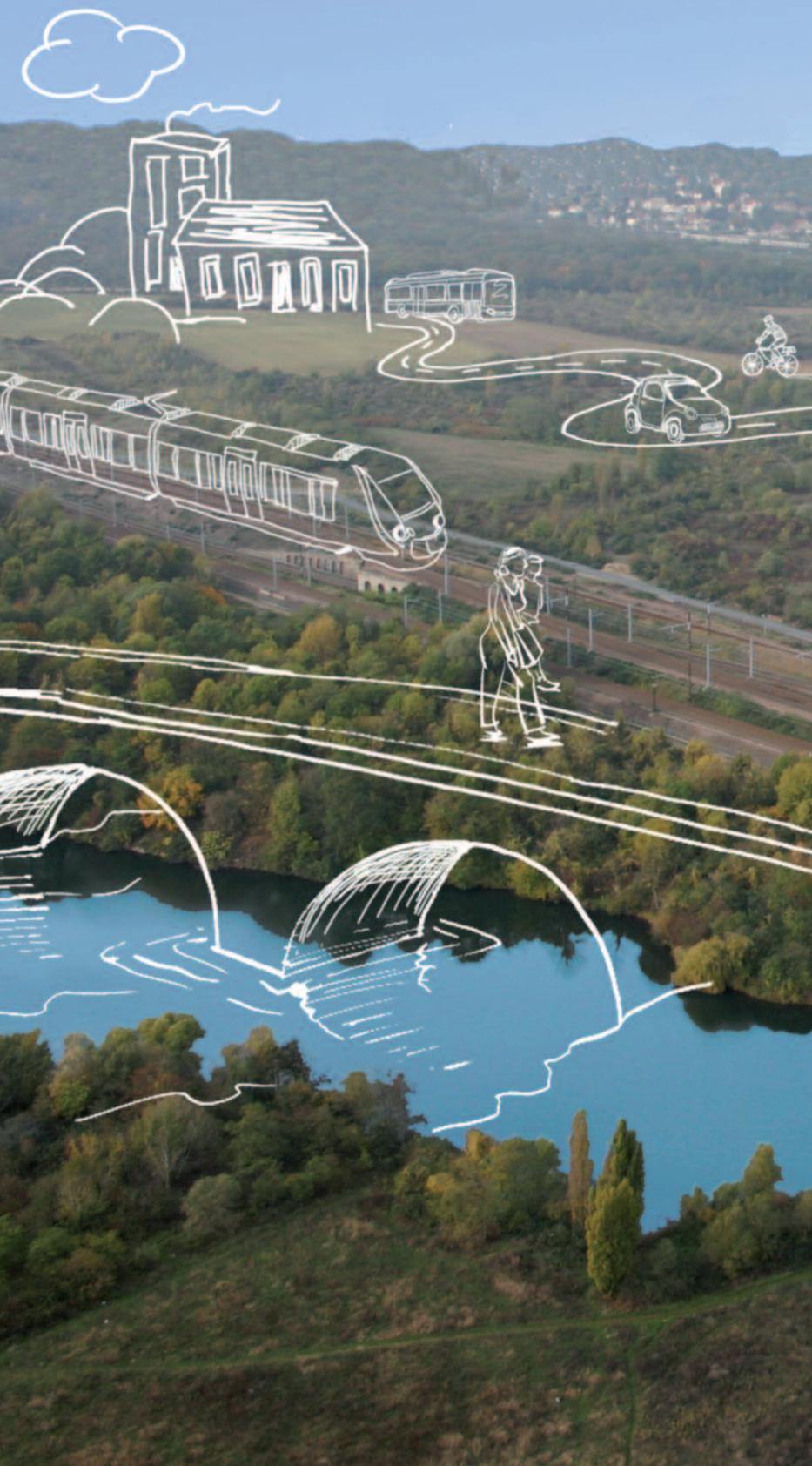
Tous les spectacles, services et tarifs sont désormais accessibles dans les mêmes conditions pour les habitants de Boussy, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay, Montgeron, Quincy, Vigneux et Yerres.

Ainsi une réduction de 10 euros sur les spectacles communautaires est offerte à chacun.

Réservez vite vos places aux guichets des différents espaces du Val d'Yerres Val de Seine, ou sur internet :

<http://spectacles.levaldyerres.fr/fr/pratique/achetez-vos-places.html>





LE PROJET de territoire

LA PAROLE AUX HABITANTS !

Le 1^{er} janvier dernier, l'État a obligé les anciennes Communautés d'Agglomération du Val d'Yerres et de Sénart Val de Seine à fusionner pour former une seule collectivité regroupant les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine et Yerres.

La mise en place administrative de cette fusion a été un succès tant et si bien que la population a pu bénéficier sans interruption des services publics. Ces derniers sont désormais accessibles à tous les habitants dans les mêmes conditions tarifaires.

A présent, notre Communauté d'Agglomération doit porter des projets concrets pour l'avenir. Ces projets doivent être les vôtres !

Aussi vous trouverez dans ce dossier un point sur les compétences exercées par le Val d'Yerres Val de Seine et les grandes étapes que notre Projet de Territoire devra suivre.

Enfin, un questionnaire vous permettra d'exprimer votre opinion et vos propositions sur le présent et le futur de notre territoire.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

l'avenir de notre territoire



► L'AGGLO DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE en quelques chiffres

9

Communes

- Boussy-Saint-Antoine
- Brunoy
- Crosne
- Draveil
- Epinay-sous-Sénart
- Montgeron
- Quincy-sous-Sénart
- Vigneux-sur Seine
- Yerres

84,6 MILLIONS D'EUROS

Budget de fonctionnement par an

25,2 MILLIONS D'EUROS

Budget d'investissement par an

66

Km²
de superficie

Plus de
175 000

Habitants

33 529

Emplois
soit 8% de l'emploi essonnien

70

Élus
communaux

5 grands domaines de compétence
Plus de **40** équipements

Sport et Culture

- 7 Piscines communautaires
- 4 Salles de spectacle et une salle en construction à Epinay
- 8 Bibliothèques et médiathèques
- 3 Espaces numériques
- 4 Conservatoires de musique et de danse dont un réparti sur 8 sites
- 3 Cinémas dont un communautaire

Développement économique et tourisme

- 1 Pépinière d'entreprises
- 1 Hôtel d'entreprises
- 1 Office du tourisme

Politique sociale et emploi

- 7 Maisons de l'emploi
- 6 Missions locales
- Suivi avec les communes de la politique de la ville, notamment avec les quartiers de la prairie de l'Oly à Montgeron/Vigneux et des Bergeries à Vigneux/Draveil

Transport et équipement

- 43 lignes de bus gérées par KÉOLIS et la STRAV
- Suivi du développement de la fibre optique

Environnement

- 1 Maison de l'Environnement
- Aménagement des berges de l'Yerres, le « Fil Vert »
- Protection des espaces naturels, notamment nos forêts
- Gestion de l'eau courante déléguée à SUEZ Environnement et VÉOLIA
- Balayage, gestion de l'enlèvement et du traitement des déchets délégués à des prestataires, Sivom et Siredom.

► NOS OBJECTIFS

Quatre priorités ont été identifiées pour fixer un cap au territoire :



Le développement économique et l'emploi



L'amélioration des transports



L'environnement et la qualité de vie



L'équilibre territorial et la justice sociale

► LE CALENDRIER du projet



TROIS INSTANCES de consultation



Un projet de territoire est l'aboutissement d'une réflexion stratégique sur le développement et l'aménagement de nos communes, associant l'ensemble des acteurs (citoyens, élus, associations, PME etc...)

► CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

● Chargée de donner un avis consultatif, cette instance regroupe l'ensemble des forces vives du territoire (comme l'Association SADUR pour les transports, l'Association du Chat libre pour l'environnement ou le Club des entreprises pour l'emploi).

● Des citoyens tirés au sort viendront compléter le Conseil de Développement.

► SÉMINAIRE DES ÉLUS

● Réunis le 2 septembre dernier, les élus communautaires ont entamé une première réflexion avant de l'élargir aux habitants.

► CONSULTATION CITOYENNE

► Consultation préalable

● Un questionnaire à destination des habitants via ce magazine et notre site internet recueillera vos avis et vos attentes.

► Forum citoyen

● Un Forum citoyen avec des ateliers et des tables rondes ouverts à tous sera dédié au diagnostic de la situation actuelle et aux solutions concrètes à apporter.



QUESTIONNAIRE

«Le projet de territoire»

La Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine a besoin de vous pour construire son projet de territoire. Nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire anonyme. A travers vos réponses, nous souhaitons mieux comprendre votre perception du territoire et vos attentes.



Si vous le souhaitez, ce questionnaire est accessible gratuitement en ligne, via le site internet ou Facebook « Projet de Territoire du Val d'Yerres Val de Seine ».



Vous êtes :

- Un homme Une femme Une entreprise

Votre âge :

Votre commune de résidence :

Depuis combien de temps résidez-vous sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine :

- Moins d'un an Entre 6 et 10 ans
 Entre 1 et 5 ans Plus de 10 ans

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi de vous installer sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine ?

- La qualité du cadre de vie L'emploi sur le territoire Le coût du foncier
 La proximité de votre famille ou de vos proches La présence de services offerts à la population
 Autre : (précisez :

Utilisez-vous le site internet de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (<http://www.vyvs.fr>) ?

- Oui Non

Le cas échéant, en êtes-vous satisfait ?

- Oui Non

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR VOTRE TERRITOIRE ?

► Environnement et cadre de vie

1) Comment jugez-vous la qualité de vie sur notre territoire ?

	Très insatisfaisant	Insatisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Ne se prononce pas
Qualité du cadre de vie	<input type="checkbox"/>				
Espaces verts, forêts et parcs	<input type="checkbox"/>				
Propreté	<input type="checkbox"/>				

2) Pour les dix prochaines années, estimez-vous que la Communauté d'Agglomération doit :

Construire plus de logements

Stabiliser sa population

3) Profitez-vous du « Fil vert » : l'aménagement de chemins pédestres et de pistes cyclables sur les berges de l'Yerres ?

Oui

Non

4) Souhaitez-vous l'aménagement des berges de Seine ?

Oui

Non

5) Etes-vous satisfait de l'offre de « trame verte », c'est-à-dire des chemins réservés aux piétons pour préserver l'environnement ?

Oui

Non

6) Quelle(s) proposition(s) souhaitez-vous voir porter par vos élus pour améliorer votre qualité de vie ?

.....
.....
.....

► La gestion des déchets

1) Comment jugez-vous la gestion des déchets sur le territoire ?

	<i>Très insatisfaisant</i>	<i>Insatisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Ne se prononce pas</i>
Ramassage des ordures ménagères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ramassage des emballages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ramassage des déchets végétaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ramassage des encombrants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2) Habitant de Montgeron, Draveil ou Vigneux, êtes-vous satisfait de la réduction de la TEOM (la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) réalisée en échange de la diminution du rythme de collecte telle que l'avait décidée la précédente Communauté d'Agglomération ?

Oui

Non

3) Etes-vous satisfait de l'offre et de l'accès aux déchetteries sur l'ensemble du territoire ?

Oui

Non

4) Quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour améliorer la gestion des déchets ?

.....
.....
.....

► Les transports et la mobilité

1) Comment jugez-vous la qualité des transports sur le territoire ?

	<i>Très insatisfaisant</i>	<i>Insatisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Ne se prononce pas</i>
Bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Routes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pistes cyclables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



2) Parmi les chantiers suivants, donnez-nous votre priorité :

Numérotez de 1 à 6 dans l'ordre de vos priorités

- Améliorer le trafic sur la RN6
- Améliorer le RER D
- Construire un pont entre Vigneux et Athis-Mons pour désengorger Villeneuve-Saint-Georges
- Améliorer l'offre des réseaux de bus
- Développer l'offre Autolib'
- Développer les liaisons douces, co-voiturage, vélos.....
- Autre : _____

3) Quelle(s) proposition(s) souhaitez-vous voir porter par vos élus pour améliorer les transports ?

.....

.....

.....

► **Emploi, développement économique numérique et justice sociale**

1) Comment jugez-vous les politiques suivantes menées sur le territoire ?

	<i>Très insatisfaisant</i>	<i>Insatisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Ne se prononce pas</i>
L'accompagnement vers l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La formation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accueil des nouvelles entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les commerces de proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2) Avez-vous déjà eu recours au « Service emploi » de la Communauté d'Agglomération ?

- Oui Non

3) Selon vous, le territoire manque-t-il d'activités économiques ?

- Oui Non

4) Faut-il développer davantage le tourisme dans le Val d'Yerres Val de Seine ?

- Oui Non

5) Etes-vous informé du calendrier de déploiement de la fibre optique (Internet très haut débit) ?

- Oui Non

6) Quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour améliorer l'attractivité du territoire ?

.....

.....

.....

7) Avez-vous entendu parler de la Métropole du Grand Paris ?

- Oui Non

Le cas échéant, quelles relations et projets souhaitez-vous entretenir avec la Métropole du Grand Paris ?

.....

.....

.....



► Culture

1) Comment jugez-vous les programmes culturels sur l'ensemble du territoire ?

	<i>Très insatisfaisant</i>	<i>Insatisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Ne se prononce pas</i>
Cinémas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salles de Spectacles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bibliothèques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conservatoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2) Depuis le 1^{er} janvier, tous les habitants bénéficient des mêmes conditions tarifaires pour les spectacles des salles communautaires. Avez-vous connaissance de ces tarifs réduits ?

Oui Non

3) Avant la fusion, les bibliothèques et les salles de spectacle étaient gérées par les communes pour l'ex-Sénart Val de Seine mais par la Communauté d'Agglomération pour l'ex-Val d'Yerres. Qu'en pensez-vous ?

- Toutes les salles et bibliothèques devraient être gérées par l'Agglomération
- Toutes les salles et bibliothèques devraient être gérées par les communes
- Chaque commune doit choisir

4) Actuellement, le cinéma communautaire de Montgeron ne propose aucun tarif préférentiel pour les habitants de l'Agglomération. Souhaitez-vous qu'une tarification particulière soit mise en place ?

Oui Non

5) Quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour améliorer les programmes culturels ?

.....

.....

.....

► Piscines

1) Comment jugez-vous la qualité des piscines sur l'ensemble du territoire ?

	<i>Très insatisfaisant</i>	<i>Insatisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Ne se prononce pas</i>
Les horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tarifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les activités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La propreté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2) Souhaitez-vous une uniformisation des tarifs des piscines sur l'ensemble du territoire ?

Oui Non

3) Quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour améliorer la qualité des piscines ?

.....

.....

.....

Un peu d'histoire.....

ERNEST ET ALICE HOSCHEDÉ, mécènes au château de Rottembourg



La famille Hoschedé vers 1865

D'origine belge, Ernest Hoschedé (1837 – 1891) fut l'un des plus importants négociants en tissus de la place de Paris au XIXe siècle.

Son épouse Alice hérita du château de Rottembourg à Montgeron, acquis par ses parents en 1866. C'est ainsi qu'Ernest Hoschedé devint un « personnage » dont la richesse n'avait d'égale que l'amour de l'art.

Alice et Ernest Hoschedé étaient

passionnés par le mouvement artistique de leur époque. Ernest s'intéressait tout particulièrement au nouveau mouvement qu'on appellera « Impressionnisme ». Il est le premier, en 1874, à acheter pour 800 francs un tableau de Claude Monet. « *Impression, soleil levant* », fortement décrié par la presse et la critique. Cette œuvre deviendra pourtant l'une des plus célèbres toiles au monde et donna son nom à l'école impressionniste.

Renouant avec les traditions du XVIIIe siècle, la famille ouvre les portes de son château aux artistes et leur offre la possibilité de travailler sans souci. C'est ainsi que Sisley et Edouard Manet séjourneront au château où ils pourront s'adonner librement à la peinture. Edouard Manet profitera d'ailleurs de son séjour pour rendre visite à son ami Caillebotte dans sa propriété de Yerres.

Au cours de l'été 1876, Ernest Hoschedé demande à Claude Monet, encore peu connu, de décorer ses salons en s'inspirant des lieux environnants. Il lui donne carte blanche et met à sa disposition, comme ateliers, l'orangerie du château et une petite propriété à Yerres, en bordure de rivière, qui lui vient de son épouse : la Léthumière.

De ce séjour de plusieurs mois, naquirent quelques œuvres maîtresses de Monet ; celles inspirées par la commande : *Les dindons* (avec en arrière-plan le château de Rottembourg) – *Coin de jardin à Montgeron* (aussi appelée *Les Dahlias*) – *L'étang à Montgeron* – *La chasse* (également appelée *Avenue du parc à Montgeron* où Ernest Hoschedé apparaît en second plan), mais également des œuvres telles que *La Maison de Yerres* (représentant la maison de la Gerbe d'Or, pendant un temps propriété de la famille Raingo) – *L'arrivée du train à Montgeron* ou encore *l'Yerres près de Montgeron*.

Mécène de nombreux artistes, Ernest Hoschedé est dévoré par sa passion pour l'art et le luxe. Il néglige ses affaires et finit ruiné en 1877. Ses biens, dont une collection de 117 tableaux (5 Manet, 13 Sisley, 9 Pissaro, 2 Renoir et 12 Monet) font l'objet d'une vente judiciaire. Le château de Rottembourg est adjugé à Monsieur Blache le 15 mai 1878 pour la somme de 131 000 francs.



Château de Rottembourg à Montgeron

Ernest, Alice Hoschedé et leurs six enfants vivront ensuite à Vétheuil, dans le Val d'Oise, chez les Monet. Après le décès d'Ernest le 19 mars 1891, Alice épousera Claude Monet en secondes noces l'année suivante. Elle finira ses jours à Giverny, dans l'Eure, auprès du célèbre peintre.

Article réalisé en étroite collaboration avec la Société d'Histoire locale de Montgeron.

Tribune libre

La participation de tous les acteurs du territoire

Acteurs économiques, sociaux, associatifs, élus du territoire et surtout vous, citoyens volontaires, chacun est invité à participer largement au projet de territoire du Val d'Yerres Val de Seine.

La consultation des habitants doit dépasser la simple addition d'opinions pour produire une réflexion collective et un débat constructif. C'est tout le sens du questionnaire que vous trouverez dans ce numéro. Avec votre participation, le quotidien des habitants et leurs idées pour améliorer notre cadre de vie seront au cœur de notre nouvelle Communauté d'Agglomération.

Ce projet doit servir à avancer sur les chantiers prioritaires que tous connaissent, comme la préservation de notre environnement, la mobilité de chacun et le

développement économique.

Notre territoire dispose de tous les atouts pour réussir : un emplacement géographique au cœur d'espaces dynamiques, entre le pôle d'emploi d'Orly et le Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, et un foncier attractif. Mais la qualité de vie dépasse le simple fait économique. Ainsi, nous veillerons aux équilibres territoriaux, pour que tous les habitants de l'Agglo puissent bénéficier des mêmes services tant au niveau des équipements culturels ou sportifs, de l'accès aux soins, qu'aux structures publiques, aux transports et au numérique.

C'est pourquoi nous souhaitons améliorer notre offre de transport. Circuler sur notre territoire et surtout vers son travail en Ile-de-France ou vers Paris ne doit plus être

un enfer ! A ce titre l'amélioration du RER D et le projet de nouveau franchissement de la Seine sont nos priorités absolues.

Notre rôle consiste aussi à aider les entreprises à se développer et à créer des emplois sur notre territoire. En maintenant le niveau d'investissements, les élus veulent s'assurer que l'économie locale se porte bien et que nos acteurs économiques, créateurs d'emplois, disposent de moyens nécessaires pour conserver ou accroître leur dynamique.

Les chantiers ne manquent donc pas pour l'avenir de notre beau territoire dont nous sommes si fiers. Vos idées et vos propositions seront déterminantes, prenez la parole et ainsi, devenons ensemble les acteurs de notre territoire.

George Pujals
Maire d'Epinay-sous-Sénart

Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi

Les maux de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, comment y remédier ?

Nous proposons :

De sortir de l'impasse dans laquelle les 9 Maires et le Président du département de l'Essonne nous conduisent.

Certaines agglomérations concrétisent des projets, d'autres trouvent des solutions... la nôtre souffre des postures politiciennes de la majorité au détriment des habitants.

Ils ont tourné le dos aux emplois des autres territoires, aux transports du Grand Paris, aux grands projets d'aménagements de la Région Ile-de-France, pour nous enfermer entre le fleuve de la Seine, la rivière de l'Yerres avec au milieu la forêt de Sénart.

Et maintenant qu'ils doivent avancer, ils ne siègent ni dans les commissions ni dans notre assemblée.

De trouver un accord fiscal et budgétaire Leur incapacité à aboutir à un consensus entraîne des hausses d'impôts sur les ménages et les sociétés, interdit la baisse

de fiscalité sur le traitement et l'enlèvement des ordures ménagères, laisse filer la dette.

Pourtant, fléchir financièrement des dotations pour réaliser des projets locaux sur le Val de Seine à concurrence des impôts prélevés, veiller à la réelle diminution de l'impôt communautaire sur le Val d'Yerres et lisser la fiscalité des entreprises est à portée de main.

D'organiser la consultation des habitants sur les grands choix de notre territoire

Nous l'avions proposée. Ils nous rejoignent. Toutefois, nous exigeons la mise en perspective des incidences fiscales et l'évolution de la dette pour permettre les bons choix.

De fonder un projet de territoire environnemental, économique, social et culturel inscrit dans le contexte géopolitique du Grand Paris au nord et de l'agglomération d'Evry-Sénart au sud.

Contrairement à la majorité, nous refusons un projet sur la seule défense des visions

obsolètes d'un urbanisme uniquement résidentiel articulé autour de la forêt de Sénart. L'agglomération doit être un véritable outil d'aménagement du territoire garantissant l'accès de tous, aux emplois, aux équipements, à la culture et aux réseaux de transports.

Prioritairement :

La MUTUALISATION des moyens et des politiques publiques de nos 9 communes pour améliorer l'efficacité des services publics et faire face à la rareté des financements,

Le DESENCLAVEMENT de notre agglomération en majorité résidentielle vers les zones d'emploi les plus proches (Grand-Paris, Orly, Evry-Sénart),

Le REEQUILIBRAGE en matière de développement économique, de logement, d'équipement et de services publics afin d'assurer plus de dynamisme et de justice sociale dans tous les territoires de l'agglomération.

A. Bristol, A. Canas, C. Carrère, S. Chevalier, D. Hoeltgen, P. Michelangeli, J. Rittling, J. Surat
gauchevyvs@gmail.com

Agir vite pour une majorité de projet !

Issue de la loi, sur un périmètre négocié par les maires, la CAVYVS vit depuis un an un conflit interne au préjudice des

habitants. A nos portes, la Métropole et Evry/Sénart élaborent leurs projets urbains avec des conséquences sur nos

villes "enclavées"! La priorité est donc de se mettre au travail et vite !

Christophe JOSEPH élu MRC 15

contact/ mgrc.over-blog.com - alter-republic@netcourrier.com

SAISON
CULTURELLE
VAL D'YERRES VAL DE SEINE

2016
2017